



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.5/1996/L.3
24 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Session extraordinaire
21-31 mai 1996
Point 6 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR SA SESSION
EXTRAORDINAIRE DE 1996

Projet de rapport

Chapitre ____

ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement social a tenu sa session extraordinaire de 1996 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 21 au 31 mai. Elle a tenu ____ séances (1re à ____) et un certain nombre de réunions officieuses.

B. Participants

2. Conformément à la résolution 1147 (XLI) du Conseil économique et social du 4 août 1966, la Commission est composée de 32 États Membres de l'ONU élus sur la base du principe d'une répartition géographique équitable.

3. Ont participé à la session ____ États membres de la Commission ainsi que les observateurs d'autres États Membres et d'États non Membres de l'Organisation des Nations Unies et des représentants d'institutions spécialisées et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des participants figure à l'annexe __ au présent rapport.

C. Élection du bureau

4. À la 1re séance, le 21 mai, la Commission a élu M. Koos Richelle (Pays-Bas) président.

5. À la même séance, la Commission a élu les membres du Bureau ci-après :

Vice-Présidentes : Mme Julia Tavares de Alvarez (République dominicaine)
Mme Ruth Limjuco (Philippines)

Rapporteur : M. Sileshi Shewaneh (Éthiopie)

D. Ordre du jour

6. Également à la 1re séance, le 21 mai, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote E/CN.5/1996/1 (voir l'annexe I au présent rapport).

E. Organisation des travaux

7. À la même séance, la Commission a approuvé l'organisation des travaux de la session extraordinaire de 1996 figurant dans le document E/CN.5/1996/L.1/Rev.1 (voir l'annexe II au présent rapport).

F. Déclaration du Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable

8. À la 1re séance, le 21 mai, la Commission a entendu une déclaration du Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable.

G. Nomination des présidents des groupes de travail

9. À la 8e séance, le 24 mai, la Commission a approuvé la nomination de Mme Ruth Limjuco (Philippines) et de M. Sten Arne Rosnes (Norvège) comme présidents du Groupe de travail sur l'avenir de la Commission du développement social.

10. À la ___ séance, le ___ mai, la Commission a approuvé la nomination de _____ en tant que président du Groupe de travail sur l'élimination de la pauvreté.

H. Documentation

11. Les documents dont la Commission était saisie à sa session extraordinaire de 1996 sont indiqués à l'annexe III au présent rapport.

I. Discussions de groupe

12. Les 4e, 5e et 6e séances de la Commission, tenues les 22 et 23 mai, ont été consacrées à des discussions de groupe sur les thèmes suivants :

Point subsidiaire 4 a) de l'ordre du jour : Formulation de stratégies intégrées

Point subsidiaire 4 b) de l'ordre du jour : Satisfaction des besoins humains essentiels de tous

Point subsidiaire 4 c) de l'ordre du jour : Promotion de l'autosuffisance et des initiatives communautaires

/...

13. Les participants aux groupes de discussion dont les noms suivent sont intervenus devant la Commission :

Point subsidiaire 4 a) de l'ordre du jour : M. Gerry Rodgers (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Mme Pasuk Phongpaichit (Thaïlande), M. Roberto Bissio (Uruguay), M. Valimohamed Jamal (Kenya) et M. Louis Emmerij (Pays-Bas)

Point subsidiaire 4 b) de l'ordre du jour : M. Jan Vandemoortele (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), Mme Leonore Briones (Philippines), Mme Kerstin Trone (Fonds des Nations Unies pour la population) et M. Yao Graham (Ghana)

Point subsidiaire 4 c) de l'ordre du jour : Mme Huguette Redegeld (France), M. Kasa Pangu (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), Mme Caroline Pezzullo (États-Unis d'Amérique), M. Atila Roque (Brésil) et Mme Else Oyen (Norvège)

14. Également aux mêmes séances, les membres de la Commission ont procédé à un échange général de vues avec les participants aux groupes de discussion.

J. Consultations avec les organisations non gouvernementales

15. Conformément à l'article 76 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social (E/5975/Rev.1), les représentants des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif du Conseil ci-après ont fait des déclarations :

Catégorie I : American Associations of Retired Persons, Franciscans International, Confédération internationale des syndicats libres et Conseil international de l'action sociale

Catégorie II : Bureau international catholique de l'enfance et Fédération internationale des centres sociaux et communautaires

Organisation accréditée auprès de la Commission du développement durable : Centre Ambekdar pour la justice et la paix

16. Les déclarations écrites présentées par des organisations non gouvernementales sont énumérées à l'annexe IV au présent rapport.